



www.exagroupe.com
32, rue Pierre Brossolette, BP 41107
76063 Le Havre Cedex
tél. 02.35.22.83.02 - fax 02.35.21.43.74

COMPTABILITE REVISION GESTION

Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €

Siège social : 44 Rue Saint Maur, 76000 Rouen

R.C.S : Rouen 383 515 822

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la SARL COMPTABILITE REVISION GESTION en Société par Actions Simplifiée

Présenté par

EXA AUDIT

Membre de la Compagnie Régionale de Rouen

EXA AUDIT

SARL EXA AUDIT,

Société à responsabilité limitée de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Rouen) au capital de 10 000 euros

Mesdames et Messieurs les associés,

En vertu de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire à l'unanimité et en application de l'article L.223-43 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité d'exploitation.

Notre synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

➤ Sur la valeur des biens composant l'actif et le passif

Dans le cadre de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments susceptibles de remettre en cause la valeur des biens composant l'actif et le passif social.

➤ Sur les avantages particuliers stipulés dans le cadre de la transformation de la société en société par actions simplifiée.

Nous n'avons pas constaté d'avantages particuliers stipulés dans le cadre de l'opération envisagée.

➤ Appréciation de la situation économique de l'entreprise à la date du présent rapport

Nous avons vérifié l'activité depuis la date de clôture au 30 septembre 2010 et nous n'avons pas détecté d'éléments susceptibles de remettre en cause l'équilibre économique de la société.

➤ Sur la valeur des capitaux propres

Dans le cadre de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments susceptibles de remettre en cause la valeur des capitaux propres. Nous attestons que leur valeur après affectation du résultat est au moins égale à celle du capital social.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observations de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Le Havre, le 3 Octobre 2011

Pour EXA AUDIT

Jean-Paul LAUZET

Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Lauzet', written over a horizontal line.